

avantageuse, pour la potasse, par exemple. Quant à la question plus générale, à la suite des instances présentées par les provinces de l'Ouest, un groupe de mon ministère se rendra dans l'Ouest dès qu'on s'entendra sur une date qui conviendra aux représentants là-bas, et les discussions se poursuivront à ce niveau, au début de la nouvelle année, je crois.

* * *

LE CANADIEN NATIONAL

DEMANDE D'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT CONCERNANT LES PENSIONS AFIN D'EXPÉDIER LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser au ministre des Transports une question qui complète celle que j'ai posée vendredi dernier. Vu que le Canadien National a refusé d'amorcer des négociations sur les pensions, de sorte que la question ne figure pas maintenant à l'ordre du jour des négociations, voudrait-il modifier sa réponse de vendredi dernier et assurer à la Chambre que le gouvernement priera instamment le Canadien National d'appliquer les recommandations acceptées à l'unanimité par la Chambre en ce qui concerne les pensions des employés à la retraite du Canadien National?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le service de renseignements du député est beaucoup plus rapide que le mien. Je n'ai pas été informé personnellement de la chose, mais je me renseignerai volontiers sur la situation actuelle, et j'en informerai mon honorable ami plus tard.

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): J'ai une question supplémentaire à poser au ministre du Travail. Pour éviter une grève des chemins de fer, je me demande si le ministre du Travail ne pourrait pas prêter main-forte au ministre des Transports pour faire entendre raison au CN en ce qui concerne...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le chef de l'opposition a la parole.

M. Skoberg: J'ai une question supplémentaire.

M. l'Orateur: A l'ordre, le député a posé sa question supplémentaire. Il ne peut pas en poser une autre. Le chef de l'opposition a la parole.

M. Skoberg: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège.

M. l'Orateur: Je m'excuse auprès du chef de l'opposition, mais je crois que le député de Moose Jaw soulève la question de privilège.

M. Skoberg: Monsieur l'Orateur, je vous remercie de m'accorder enfin la parole, pour la première fois en trois semaines. Mais je me demande, étant donné que Votre Honneur a permis à plusieurs députés de reformuler leurs questions, si j'y serais également autorisé?

M. l'Orateur: Le chef de l'opposition a maintenant la parole.

[L'hon. M. Jamieson.]

L'ÉNERGIE

LE PROJET D'INONDATION DE LA VALLÉE DU SKAGIT— DEMANDE DE DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre des Pêches et des Forêts s'il peut maintenant nous dire quelle est la position du gouvernement à l'égard de l'inondation éventuelle de la vallée du Skagit et, sinon, s'il peut nous assurer qu'il fera une déclaration à ce sujet avant le congé de Noël?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, j'ai présenté une recommandation au gouvernement qui s'en occupe actuellement. Cependant, je doute qu'il me soit possible de faire une déclaration définitive à la Chambre avant le congé.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. Jack Cullen (Sarnia-Lambton): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le premier ministre. Étant donné que le chef de l'opposition, le secrétaire parlementaire du premier ministre et au moins un membre du cabinet ont estimé nécessaire de faire du cumul au ballet Casse-Noisette, hier soir au Centre des Arts, le premier ministre envisagerait-il la mise en application rapide de certaines des recommandations du rapport de la Commission Beaupré?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, pour ce qui est du gouvernement nous renvoyons ce problème aux députés et, quant à moi, ils peuvent aller se jeter dans le Lac des Cygnes.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

L'IDENTITÉ DES TERRORISTES QUÉBÉCOIS À L'ENTRAÎNEMENT EN PALESTINE

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, si je pouvais, pour un instant, arracher les députés au Lac des Cygnes, je poserais une question au solliciteur général. Dirait-il à la Chambre si la Gendarmerie royale du Canada a établi l'identité de deux terroristes québécois qui ont été formés auprès des fédéayin en Palestine?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je veux féliciter le député de la façon très courtoise dont il a posé sa question. On a rapporté déjà publiquement que deux prétendus terroristes du Québec ont reçu une formation de commandos ou de guérilleros auprès d'une organisation militaire clandestine au Moyen-Orient. Sauf erreur, ces gens se donnent le nom de Selim, S-e-l-i-m ou Salim, S-a-l-i-m.

Des voix: Oh, oh!

M. Nesbitt: Maintenant que le ministre a pu obtenir des renseignements de la Gendarmerie royale à ce sujet, dirait-il à la Chambre s'il connaît d'autres pays, ceux du Moyen-Orient mis à part, où des terroristes ont été formés?

L'hon. M. Turner: Monsieur l'Orateur, je crois qu'il ne serait pas dans l'intérêt public de faire en ce moment d'autres conjectures à ce sujet.